



**BULLETIN
MUNICIPAL**

juillet 2024

— ARZAL —

1^{er} prix concours 2023



On vous renseigne

État civil

ANNÉE 2024 • 2^{ème} SEMESTRE

Depuis le 28 novembre 2023, la mairie a enregistré :

- 4 actes de mariage • 7 actes de transcription de décès • 1 acte de décès
- 6 avis de naissance dont :
 - ▶ Alice Olivier.....née le 28 décembre 2023
 - ▶ Loenn Guil.....né le 19 avril 2024
 - ▶ Ambre Mahé.....née le 22 avril 2024



Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille.

Coordonnées utiles

4 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- au complexe Michel Le Chesne
- sur le parvis de la Mairie
- au Village Vacances Les Gabelous
- à la Capitainerie.

MAIRIE

Tél. 02 97 45 04 92 - 17, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

- Lundi : 8h30 – 12h
- Mardi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h
- Mercredi : 8h30 – 12h
- Jeudi - vendredi : 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h
- Samedi : 8h30 – 12h15

accueil@arzal.bzh

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.arzal.bzh

[Mairie d'Arzal](https://www.facebook.com/Mairie-d-Arzal)

AGENCE POSTALE

Tél. 02 97 45 02 43 - 2, place de l'église - 56190 ARZAL

Du lundi au samedi de 9h à 12h30

MÉDIATHÈQUE LE MILLE FEUILLES

Tél. 02 97 45 08 35 - 16, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

- Mardi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30
- Vendredi : 16h - 18h
- Samedi : 10h - 12h

mediatheque@arzal.bzh

[Médiathèque Le Mille Feuilles](https://www.facebook.com/Médiathèque-Le-Mille-Feuilles)

SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. 02 99 91 40 90 - 9, PA La Grée - 56130 NIVILLAC

environnement@arcsudbretagne.fr

HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)

www.eptb-vilaine.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-CHARLES

Rue de l'Océan - 56190 ARZAL - Tél. 02 97 45 02 38

eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh



ÉCOLE PUBLIQUE DU PIGEON VERT

Le Pigeon Vert - 56130 MARZAN - Tél. 02 97 42 94 79

pigeonvert.marzan@orange.fr

CAPS NIVILLAC

(Centre d'Accueil et de Permanence des Soins)

Appeler le 15

Du lundi au vendredi de 20h à minuit

Le samedi de 14h à 18h et de 20h à 23h

Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 16h à 22h

CENTRE ANTI-POISONS : 02 99 59 22 22

(Rennes)

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

ENEDIS

Dépannage et sécurité :

Tél. 09 72 67 50 56

Service clients pour les professionnels :

Tél. 09 69 32 18 56

VÉOLIA Tél. 0 969 323 529

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 07 62 18 08 30

merilemmanuelle@gmail.com

CORRESPONDANTE OUEST-FRANCE

Jocelyne YZIQUEL - yziquelj@gmail.com - Tél. 06 20 23 92 23

Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Associations

Ce numéro est tiré à 1000 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2024 - n° 2591

Crédit photos : David Dufour, Isabelle Moreau, Laurent Tobie, Annick Pédron, Mairie d'Arzal, Associations, Adobe stock

Création/Impression : IOV Communication

IMPRIGRAPH Groupe - 02 97 40 87 87.

Impression avec des encres sans solvant

sur papier Recytral 100 % recyclé (certifié FSC).





Chers Arzalaises et Arzalais,

L'aménagement foncier (AFAFE) de la commune va rentrer dans une phase décisive dans les prochains mois. Je sais l'impatience que ce dossier provoque pour nombre de propriétaires fonciers de la commune, puisque cette opération pilotée par le Département a été lancée voilà un peu plus de dix ans maintenant. Le projet ainsi que l'étude d'impact seront soumis à l'avis de l'autorité environnementale avant une enquête publique envisagée en fin d'année (sous réserve de l'avis de l'autorité environnementale).

Les projets parcellaires, de travaux connexes et de voirie ont fait l'objet d'une première validation par la commission communale d'aménagement foncier qui s'est réunie le 5 juin 2024 en établissant le projet d'aménagement foncier. Aussi, les demandes de mutation sont désormais susceptibles de ne pas être autorisées car elles pourraient entraver le bon

déroulement des opérations d'aménagement foncier, tout particulièrement pour les mutations en dehors du bourg et autres secteurs urbanisés.

En tout état de cause, toutes les demandes de mutation ne seront plus recevables à compter de la date d'approbation du projet (à venir suite à l'enquête publique), et ce jusqu'à la clôture de la procédure d'aménagement foncier.

Avec les autres communes d'Arc Sud Bretagne, l'équipe municipale a été occupée l'année dernière et au début de 2023 sur la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (ENR), consécutive à la loi du même nom de 2023. Forte de son schéma directeur élaboré en amont, la communauté de communes a positionné une ambition forte de développer le solaire photovoltaïque, d'abord sur les toitures, terrains artificialisés et autres terres incultes. Sur Arzal, nous échangeons avec plusieurs entreprises du parc de l'Estuaire qui ont une forte consommation électrique liée à leur activité économique, et pour lesquelles la maîtrise des coûts passe notamment par le développement d'ENR avec l'énergie solaire en priorité. À cet égard, nous avons proposé que les délaissés de la RN 165 appartenant à l'État puissent être mobilisés à cet effet. Même si ça ne suffira pas, c'est un premier jalon posé qui en appellera d'autres.

Les discussions sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'Arc Sud Bretagne continuent. Elles ont porté dernièrement sur la réduction de la consommation foncière destinée aux activités économiques. Là aussi, la densification devra primer sur l'extension aux dépens des espaces agricoles et naturels, afin de maximiser le nombre d'emplois par hectare, car c'est un point où notre communauté de communes dispose d'une marge de progression.

Baucoup d'entre vous s'interrogent sur l'état de délabrement de l'ancien centre de vacances des PEP56 au port. Je suis intervenu à plusieurs reprises pour rappeler à l'association son devoir de mise en sécurité de ce site sensible, régulièrement visité et vandalisé. Pour mémoire, la Compagnie des ports qui s'était positionnée pour l'achat du site, a un projet d'extension de son port à sec à l'ouest de cette parcelle. Mais à date, il n'y a toujours pas de compromis de vente entre les deux parties.

Enfin comme vous l'avez constaté dans le bourg, l'ancien bâtiment de mécanique agricole n'est plus. L'horizon s'est temporairement éclairci entre l'école St Charles et le complexe sportif. Cet espace accueillera le futur bâtiment dénommé « la Forge » pour accueillir un tiers-lieu intergénérationnel. Non loin de là, derrière l'ancienne école, le jardin partagé a été aménagé par nos services techniques pour que des « graines de liens » puissent y germer et pousser avec les habitants volontaires, qu'ils soient petits ou grands.

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et tous un excellent été à Arzal et ailleurs.

Le Maire et l'équipe municipale



3^e prix concours 2023

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Arrivés depuis septembre 2023

Samedi 7 septembre 2024

18h00

Au complexe Michel Le Chesne

**Remise des prix du concours photo
« gens et scènes de vie »**

à 17h30



3^e prix concours 2023



Résumé des décisions du conseil municipal

CONVENTION

• Charge des véhicules électriques communautaires:

Arc Sud Bretagne a fait l'acquisition de véhicules électriques pour son service Fauchage-Débroussaillage (voitures pour le déplacement des agents).

Pour faciliter le chargement des batteries de ces véhicules, une prise électrique équipée d'un sous-compteur a été installée au niveau des services techniques.

• Convention multi-services avec la FDGDON 2024-2026:

Cette convention permet d'accéder aux services suivants:

- Formations gratuites à la lutte contre les taupes pour l'ensemble des administrés et le personnel communal,
- Mise à disposition d'effraies (protection des cultures) à condition préférentielle,
- Rétrocession de matériel de piégeage à tarif préférentiel,
- Programme de réduction des nuisances causées par les pigeons domestiques en zone urbaine,
- Conseils divers auprès des élus, employés communaux, administrés.

La participation annuelle de la Commune est de 188,43 €.

• Renouvellement des contrats d'assurance:

Le Conseil Municipal retient la compagnie d'assurances SMACL pour:

- Les dommages aux biens pour 10 499,54 € HT
- La responsabilité civile pour 1 242,86 € HT
- La protection juridique pour 670,65 € HT

Le Conseil Municipal retient la compagnie d'assurances GROUPAMA pour:

- La flotte automobile pour 2 493,00 €
- Les risques statutaires pour 13 232,94 € HT

Ces contrats sont souscrits pour une période de 4 ans soit jusqu'au 31/12/2027.

• Convention avec la Maison de l'enfance de Muzillac:

Le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler la convention avec la Maison de l'Enfance de Muzillac relative à la prise en charge financière des services ALSH et Multi Accueil lors de leur fréquentation par des familles d'Arzal.

ENVIRONNEMENT

• Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables:

Le Conseil Municipal définit comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la Commune, les deux délaissés autoroutiers au niveau de l'échangeur de la RN 165. Ces deux parcelles, propriété de l'État, pourront permettre l'accueil de panneaux photovoltaïques au sol.



TRAVAUX

• Projet La Forge - Avant-projet définitif:

Le Conseil Municipal valide l'avant-projet définitif. Le coût du projet est estimé à 1567 240 € HT. Les financements attendus s'élèvent à 755 500 €.

• Projet La Forge: démolition et désamiantage du bâtiment:

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise DBS de Treffléan pour un montant de 27 740 € HT.

• Programme de voirie 2024 :

Le Conseil Municipal valide le programme de voirie 2024 :

- Création d'un trottoir bateau rue de Bellevue,
- Remplacement des bordures du rond-point de Ker-Ana,
- Travaux d'écoulement des eaux pluviales à Kergour, et
- Installation de conteneurs semi-enterrés rue du Stade.

Pour ces travaux dont le montant est estimé à 28 500 € HT, le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département.





• Travaux au VVA:

Suite au nouvel appel d'offres lancé en mars 2024, le Conseil Municipal retient les entreprises suivantes:

LOTS	ENTREPRISE		Montant TOTAL HT
Lot 1 - VRD	OILLIC	Theix-Noyal (56)	62 545,03 €
Lot 2 - Gros-Œuvre	SAS THEBAUD	Marzan (56)	22 400,00 €
Lot 3 - Charpente, ossature, menuiseries extérieures	GUYOT	Muzillac (56)	62 829,04 €
Lot 4 - Couverture, bardage métallique			
Lot 5 - Menuiseries intérieures	LE CADRE	Questembert (56)	3 991,19 €
Lot 6 - Isolation, cloisons sèches	GUILLOTIN	Caden (56)	28 651,09 €
Lot 7 - Revêtements de sols et murs	ANDRIANO	Ambon (56)	14 589,22 €
Lot 8 - Peinture	ANDRIANO	Ambon (56)	6 500,00 €
Lot 9 - Électricité, chauffage, VMC	DC ÉNERGIE	Muzillac (56)	34 100,00 €
Lot 10 - Plomberie	NAVARRO	Ambon (56)	13 548,30 €

Le lot n° 4 – Couverture, bardage métallique est déclaré infructueux faute de réponse. Une nouvelle consultation va être lancée pour ce lot.

FINANCES

• Subventions aux associations 2024 :

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes:

AFN Arzal	85 €	La Malle à bracadabra	150 €
Archers d'Vilaine	500 €	Cherry Dance	150 €
Avant-Garde FOOTBALL	1300 €	Lutina production	150 €
Avant-Garde GYM	1200 €	Boule bretonne d'Arzal	150 €
Avant-Garde BASKET	1000 €	Graines de liens	150 €
Alliance des associations	2000 €	Groupement du Pays de la Roche-Bernard	250 €
Club de l'Amitié	150 €	Cinéma La Couronne	300 €
Les Cyclos	250 €	L'outil en Main	150 €
OGEC Saint Charles	8 631 €	Rés'Agri	100 €
Amicale Laïque du Pigeon Vert	200 €	Vilaine en Fête	200 €
Ar z'allumés	300 €	TOTAL	17 366 €



• Maintien des taux d'imposition pour 2024:

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2023, à savoir:

	2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties	30,89 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46,49 %
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	14,28 %

• Tarif pour clé perdue du Complexe Michel Le Chesne:

Le Conseil Municipal fixe à 40 € le coût demandé aux usagers (associations et particuliers) qui perdent la clé du Complexe Michel LE CHESNE qui leur est confiée. ●



Infos communales



Charges de personnel et frais assimilés
563940 €



Charges générales
(eau, électricité, énergie, entretien, assurances)
368700 €

PRINCIPALES DÉPENSES FONCTIONNEMENT:
1825938 €



Charges financières
(remboursement d'emprunt)
32 507 €



Charges courantes
(Contributions, services, indemnités, subventions aux associations)
318 536 €



Impôts locaux et taxes
1015492 €



Dotations de l'État et subventions diverses
344494 €



Produits des services
(concession cimetièrre, redevance RODP, remboursement frais de personnel)
139770 €



Loyers et autres recettes
97600 €

PRINCIPALES RECETTES:
1825938 €



Budget primitif 2024



Excédent exercices antérieurs
228582 €



Remboursement de la dette
172110 €



Voirie et réseaux
(y compris fibre optique)
121300 €

Atlas de la Biodiversité Communale
27260 €



La Forge
700000 €



Acquisition de terrains
33500 €



Urbanisme
(révision PLU)
26500 €



Autres bâtiments
53050 €



Autres acquisitions
(mobilier, outillage, etc.)
13600 €

Étude Régie alimentaire
12600 €



Stop aux déjections canines !

Quoi de plus désagréable que de marcher dans une crotte de chien? Jusqu'à aujourd'hui, aucune étude scientifique n'a prouvé que marcher dans une crotte de chien porte bonheur!

Les trottoirs de la commune ainsi que les espaces verts connaissent une recrudescence de déjections. Par égard pour les enfants, qui jouent sur le stade et dans les espaces de jeu, Par égard pour les promeneurs qui ne souhaitent pas marcher les yeux rivés au sol sur les trottoirs et sur les chemins, Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts (notamment ceux qui passent la tondeuse

sur les pelouses) ...

Par égard pour tous les citoyens,

Il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections de son animal.

C'est un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre. Il suffit de se munir d'un sac plastique en sortant son chien.



Lutte contre les ragondins

Une campagne de lutte intensive contre les ragondins a lieu chaque année au printemps.

Dix piégeurs arzalais se sont portés volontaires pour limiter la population de ragondins sur la commune. Cet animal occasionne de nombreux dégâts, tant sur les cours d'eau (effondrement des berges, envasement dû aux déblais des terriers, sape des écluses) que sur les cultures (maïs, céréales). Il transmet des maladies telle que la leptospirose.

La campagne intensive dure 5 semaines. Mais pendant le reste de l'année, des cages restent sur la commune pour effectuer un piégeage d'entretien. Cette année, 113 ragondins ont été capturés, dont 50 pendant la période intensive et 63 pendant la période d'entretien.

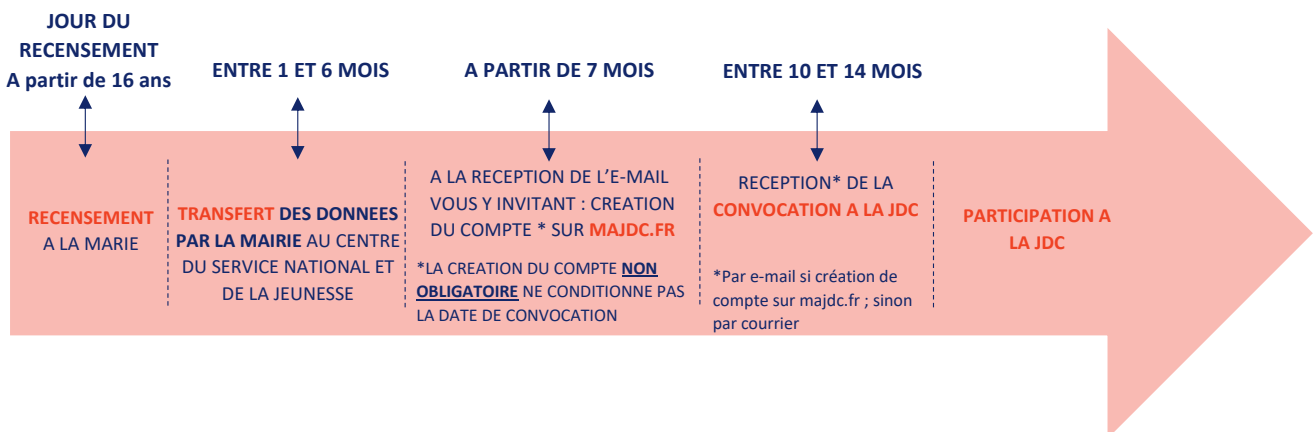
Les personnes qui s'aperçoivent de la présence de ragondins doivent avvertir la mairie. ●



Recensement citoyen

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **obligatoire**, que **vous viviez en France ou à l'étranger**.

PARCOURS DU RECENSEMENT





Jardin partagé

Les travaux d'aménagement ont commencé en février par la création d'un passage piéton entre le terrain et le lotissement de la Vigne, ce qui permet de rejoindre le bourg à pied et de contribuer à la mobilité douce.

Une partie du terrain, qui n'était pas accessible a été défrichée. Pour créer les « carrés » de culture potagère, la mairie a fourni le matériel nécessaire à l'association « Graines de liens » qui s'est chargée de les réaliser. Une cabane à outils et des cuves de récupération d'eau ont été installées. Devra suivre l'installation d'un composteur collectif. ●

Morbihan Grandeur Nature

Le Conseil Départemental s'est fixé pour objectif la préservation du patrimoine naturel morbihannais et un accès facilité à la nature pour tous.

Afin de valoriser les espaces naturels sensibles et sensibiliser les Morbihannais aux enjeux de la préservation de la biodiversité, un nouveau programme annuel d'animations « Morbihan Grandeur Nature » est organisé. Il s'inscrit dans le cadre des objectifs de sensibilisation des Morbihannais à la protection de la faune, de la flore et des habitats naturels.

Ainsi, jusqu'en novembre, « Morbihan Grandeur Nature » propose plus de 150 rendez-vous gratuits.

Marais, bois, forêts, landes, dunes, étangs, le Morbihan vous offre une diversité de milieux exceptionnels, de paysages, de faune et de flore qui seront autant d'occasions d'apercevoir toutes les richesses de notre patrimoine.

Le département a édité un livret reprenant le programme complet, qui peut également être consulté sur le site: nature.morbihan.fr ●



Haies bocagères

Dans le cadre du programme Breizh Bocage, Eaux et Vilaine a procédé à la plantation de 1,700 km de haies sur la commune d'Arzal, en bordure de terrains agricoles de trois exploitations.



Martial Dubois, éleveur de porcs à Bilaire, s'est adressé à Eaux et Vilaine, qui a tout pris en charge: la préparation du sol et du talus, la plantation de 350 arbres et arbustes sur les 500 m de haies. Pour lui, l'intérêt de cette haie est qu'elle serve de brise-vent. De plus, avec la plantation de ces haies bocagères, les qualités de l'eau et des milieux aquatiques tendent à s'améliorer, les transferts de polluants vers les cours d'eau se réduisent. Les haies luttent contre l'érosion des sols et les inondations. Le paysage est ainsi préservé et la biodiversité favorisée. L'entretien des haies est ensuite à la charge de l'exploitant.

Ce programme de plantation s'adresse aux exploitants agricoles, aux collectivités territoriales et aux propriétaires fonciers désireux de faire des aménagements bocagers sur le parcellaire agricole. ●



CME

Le 28 février, journée à Paris pour les membres de l'ancien CME : pour certains, voyager en train, en métro et marcher le long de la Seine était une première expérience. Cela leur a permis de comprendre qu'on peut se déplacer en transport en commun. Il avait été organisé une promenade en bateau-mouche à la découverte des grands monuments de Paris et une visite guidée à l'Assemblée Nationale en présence de M^{me} Le Hénanff, députée de notre circonscription. Les enfants ont été impressionnés quand ils sont entrés dans l'hémicycle et très attentifs aux explications de la guide.



Le nouveau CME passe à l'action

Les membres du nouveau CME se sont rendus près du barrage pour voir les moutons dans leur enclos et ont rencontré le berger, qui leur a parlé de l'éco-pâturage et de l'intérêt de préserver les races locales. Ils ont également participé à la journée « Arrachage des baccharis » où ils ont rencontré une responsable d'Eaux et Vilaine pour répondre à leurs questions. Ils ont aussi participé à la peinture de panneaux d'information pour la journée « Poiss'œuf » du 14 avril. ●



Sécurité routière

Une matinée Code de la route s'est déroulée le 15 avril dernier. Huit personnes se sont inscrites. Elles ont pu découvrir comment aborder un rond-point à la hollandaise, une chaussidou et beaucoup d'autres notions liées aux nouvelles règles de circulation. Des informations que les participants ont appréciées. Un prochain atelier code de la route sera mis en place à l'automne.

Circulation apaisée

Il est demandé de respecter la limitation à 30 km/h. Avec les beaux jours, beaucoup plus de personnes sont à pied ou à vélo, et davantage d'enfants. C'est pourquoi, nous vous demandons plus de prudence. La circulation apaisée incite les conducteurs de véhicules motorisés à de nouvelles pratiques et de partage de l'espace public. ●



Mutuale

Les prochaines permanences, en mairie, de la mutuelle communale sont les mardis de 14h à 16h: 17 septembre, 8 octobre, 19 novembre et 17 décembre. Sur rendez-vous au 06 77 55 89 85. ●

Espace autonomie santé

Vous avez 60 ans et plus et vous avez des questions sur votre maintien à domicile: auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance ?

Vous êtes en situation de handicap, quel que soit votre âge, et vous avez besoin d'une première information pour remplir le dossier de la Maison Départementale de l'Autonomie ?

Vous (ou l'un de vos proches) êtes atteint d'une pathologie (diabète, maladie cardiovasculaire, cancer...) et souhaitez être orienté vers un organisme compétent ?

Vous êtes un proche ou un aidant ?

Vous êtes un professionnel du territoire et vous êtes face à une situation complexe avec une personne quels que soient son âge, sa pathologie, son handicap ? Vous cherchez un dispositif, un service, une structure adaptée aux besoins des personnes que vous accompagnez ?

L'espace Autonomie Santé Est Morbihan vous accompagne dans vos démarches, sur rendez-vous:

Téléphone: **02 30 06 05 60**

Courriel: contact@eaem.bzh

Site internet: www.eaem.bzh

Des permanences ont lieu à Muzillac, Arc Sud Bretagne Allée Raymond Le Duigou:

- ▶ le jeudi matin sans rendez-vous,
- ▶ le jeudi après-midi,
- ▶ le vendredi. ●



Journées nutrition

Dans le cadre des journées « Bien vieillir en Bretagne » et en lien avec Arc Sud Bretagne, la commune d'Arzal a accueilli les journées de la nutrition, animées par une diététicienne. Une dizaine de personnes ont suivi ces ateliers. ●



À la médiathèque le Mille Feuilles :

- ▶ **Un grand choix de livres pour adultes et pour enfants.**
Vous pouvez emprunter 5 livres et 3 magazines avec votre carte lecteur. Si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez lire sur place.
- ▶ **Des jeux de société pour jouer sur place.** Si vous aimez les jeux de société et que vous avez envie d'en découvrir de nouveaux, à l'automne nous organiserons des temps de jeux.
- ▶ **Un abonnement gratuit aux ressources numériques.**
Il vous suffit de vous inscrire sur le site de la médiathèque départementale du Morbihan www.mediatheque.morbihan.fr. Votre demande nous est transmise et nous la validons. Vous aurez un choix phénoménal de titres de presse, de cours, d'activités...
- ▶ **La console Switch.** Les enfants (parfois avec leur parent!) peuvent se donner rendez-vous au Mille Feuilles pour jouer à la Switch.

Concours photo

Vous avez **jusqu'au 31 juillet** pour prendre une photo sur le thème « gens et scènes de vie à Arzal » et l'envoyer à mediatheque@arzal.bzh. Présentez la vie de notre commune au travers des scènes de vie des habitants. Saisissez la beauté, l'instant d'un cliché au détour de vos rencontres, de vos promenades. La remise des prix aura lieu lors du forum des associations le 7 septembre.

Les sacs-surprise sont de retour cet été!

Vous ne savez pas quoi emprunter cet été? Choisissez un thème parmi ceux proposés, repartez avec un sac et laissez-vous surprendre!

Le prix du 1^{er} roman des lecteurs de l'estuaire de Vilaine :



Vous avez jusqu'au 15 novembre 2024 pour voter sur vos livres préférés parmi les 5 sélectionnés par l'association Coeff109, organisatrice de ce prix.

De belles animations à venir :

- ▶ **Septembre :** conférence sur le thème des violences intra-familiales.
- ▶ **Octobre :** une soirée ciné-échanges animée par Ames de Bretagne sur le thème de l'identité bretonne. Temps d'échanges et de réflexions, à l'aide de vidéos, sur l'identité du territoire et notre identité personnelle avec notre lieu de vie. Comment nous sentons-nous breton à Arzal? En Bretagne Sud?

ÂMES de Bretagne

- ▶ **Novembre :** deux soirées de récits de voyage par deux aventuriers locaux, le Grand Nord par Jean-Baptiste Pigot et le Sultana d'Oman par Jean-Claude Guilhamou.

- ▶ **Décembre :** atelier cuisine.

D'autres moments de rencontre viendront se glisser dans ce programme (café livres, apéro livres...).

Des animations pour les enfants auront également lieu : chasse aux livres, lectures et loisirs créatifs, jeux de société.

Clin d'œil de notre dernier atelier cuisine : recette du BORTSCH UKRAINIEN

revisité par Jean-Luc et Hubert.

INGRÉDIENTS

Viande : morceau de pot-au-feu ou filet de poulet, os à moelle.

Légumes : carottes, chou blanc, betteraves rouges crues, pommes de terre, oignons.

Assaisonnement : sel, poivre, citron pressé, paprika, poivre noir en grain, genièvre, concentré de tomate, crème fraîche épaisse, tranche de pain, persil, bouquet garni.



PRÉPARATION

Dans une casserole d'eau, faire un bouillon avec poivre en grain et bouquet garni et mettre la viande à cuire.

Filter le bouillon en fin de cuisson de la viande. Faire revenir les oignons dans l'huile d'olive. Quand les oignons changent de couleur rajouter les carottes et les betteraves râpées. Mettre un peu d'eau et laisser cuire 10 minutes.

Assaisonner avec les épices et le concentré de tomate. Mettre le chou émincé et les légumes dans le bouillon de viande et faire cuire l'ensemble une heure environ. Un quart d'heure avant la fin de la cuisson, rajouter les pommes de terre coupées en dés grossièrement.

Servir dans des bols avec du persil ciselé, et disposer une tranche de pain avec une cuillère à soupe de crème fraîche épaisse.



Le Mille Feuilles s'est mis aux couleurs des jeux olympiques avec l'atelier Trico'thé. ●



Habitants sous l'éclairage solaire

Dans le précédent bulletin, nous vous faisons part du projet d'éclairage solaire rue des Genêts. Ces travaux ont été réalisés et les habitants sont ravis de cet éclairage. Maintenant, ils peuvent aller et venir sereinement dans leur quartier. ●



Préservation de la dune au Moustoir

Pêcheurs, marcheurs, cyclistes, randonneurs, riverains ou simples passants, vous avez certainement déjà remarqué depuis mi-avril la présence de nouveaux poteaux de bois reliés entre eux par une clôture bi-fil sur le site du Moustoir, entre la cale et le début du chemin du circuit des Vignes.



L'objectif de cet aménagement est de préserver la dune de l'érosion subie par la pression anthropique que représente l'installation de véhicules à moteurs comme les camping-cars particulièrement nombreux dès le retour des beaux jours.

Ce site, très apprécié des pêcheurs qui aiment s'y retrouver pour taquiner le poisson, des amoureux de la nature qui apprécient y observer courlis, tadornes ou autres bernaches, des marcheurs qui empruntent le circuit des Vignes ainsi que des riverains qui ont le plaisir d'observer la Vilaine depuis ce magnifique point de vue, doit être préservé.

En effet, ce site est classé en prairie et pelouse sèche et mésophile par le Conservatoire botanique national de Brest. Sa préservation entre dans le plan d'action défini par l'Atlas

de la Biodiversité Communale (ABC). C'est un havre de repos et de vie pour toute une faune et une flore qui apprécient les milieux salins comme la bette maritime, l'obione ou bien la salicorne.

Aussi, la commune d'Arzal a aménagé le site afin de protéger la pelouse dunaire et réguler le stationnement des véhicules, voitures ou autres camping-cars le long de la route ou sur une aire délimitée à proximité du début du GR34 en direction du circuit des Vignes.

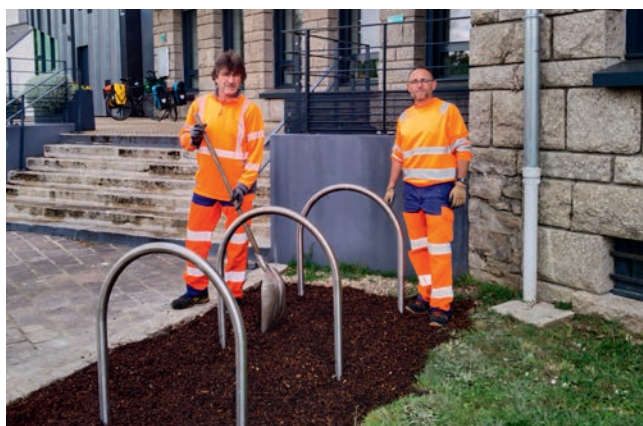
Les marcheurs, pêcheurs, amoureux de la nature ou riverains pourront bien sûr continuer à profiter de ce site remarquable en le traversant pour l'observation ou pour une pause pique-nique ou tout simplement pour un moment de détente... ●



Supports à vélo

Des supports à vélo ont été installés par les services techniques à cinq endroits stratégiques de la commune: au city stade, devant la boulangerie, devant la boucherie, à la mairie et au jardin du Galitour.

Chercher son pain, faire ses courses, aller à la boîte à livres, se rendre dans le bourg, autant de trajets qui peuvent être faits à vélo. Bon pour la santé et pour celle de la planète, se déplacer à vélo a beaucoup d'avantages. C'est une bonne activité physique et c'est également convivial. En vélo, on pose le pied par terre pour discuter en chemin, en voiture, on file. ●





La Forge

Le planning des travaux:

- ▶ la publication des appels d'offres est en cours, les entreprises doivent répondre avant le 13 septembre 2024,
- ▶ l'analyse des offres se fera de mi-septembre à mi-octobre,
- ▶ le choix des entreprises sera validé au conseil municipal du 17 octobre 2024.

Le démarrage du chantier aura lieu courant novembre 2024, l'objectif étant une fin de travaux le dernier trimestre 2025.



Église Saint Martin

Depuis plusieurs mois, différents travaux ont été réalisés:

Le système de tirage des cloches a été remis en état. Une des trois cloches est consignée en attendant sa réparation: une fissure importante a été détectée, et le moteur de volée est défectueux.

Les travaux pour un montant de 5670 € seront budgétisés en 2025.

L'escalier d'accès au clocher ainsi que les deux planchers ont été remis en état.

L'entreprise Macé de Trégueux (22) a réalisé les travaux.

Les abat-sons ont été remis à neuf et des travaux de réfection partiels de la toiture du clocher ont été réalisés.

La porte de la sacristie et la porte d'entrée côté Mairie ont été changées. Il restera la peinture.

L'entreprise ACB d'Arzal est intervenue pour les travaux de menuiserie charpente, la couverture a été reprise par l'entreprise Ryo Joseph d'Arzal.

Le montant total des travaux réalisés est de 30500 € HT.

L'église d'Arzal, dédiée à Saint-Martin du Vertou, est une très vieille dame, on estime un premier édifice à son emplacement datant du 13^e siècle. Les premières restaurations auraient eu lieu au 15^e siècle.

Elle a traversé notre histoire avec différentes péripéties et restaurations: la Révolution (la cloche fut fondue pour faire des canons), la foudre sur le clocher en 1904. Il sera nécessaire à plus ou moins long terme de réaliser un diagnostic complet de son état général.





Découverte de l'athlétisme

Le mardi 30 avril de 14h à 16h, une quinzaine d'enfants sont venus participer à un parcours animation athlétisme animé par l'association ATHLE'56 sur le terrain de sport du complexe Michel Le Chesne.

L'objectif était de faire découvrir les différentes activités que regroupe l'athlétisme:

- ▶ la course: l'endurance, le sprint, le saut de haies;
- ▶ le lancer: le poids et le vortex.

Cette activité sportive est accessible dès 8 ans.

Renseignements : 06 60 49 33 17 ●



Vilaine en fête 2024

Escale au barrage d'Arzal le vendredi 10 mai

Le soleil était au rendez-vous, la foule aussi !

Belle réussite pour cette escale de 140 bateaux traditionnels avec parade nocturne aux flambeaux sur l'eau et soirée « bretonne » à terre: l'initiation à la danse bretonne et le fest-noz gratuit ont attiré un public enthousiaste.

Étape très réussie aussi grâce à la préparation et la programmation de l'association Vilaine en fête et à l'investissement des bénévoles arzalais. ●



Gestion différenciée des espaces verts

La commune d'Arzal met en place la tonte raisonnée de ses espaces verts. Concrètement, la gestion différenciée des tontes consiste à espacer la durée entre les tontes, et faucher la végétation une à deux fois par an après la floraison des fleurs. Suivant les emplacements, en périphérie de cheminement comme au Jardin du Galitour par exemple, une tonte d'encadrement permet d'éviter que les herbes folles ne retombent sur le sentier, même chose pour l'encadrement des tables de pique-nique. Les espaces verts de Ker-ana et du jardin partagé sont également en tontes différenciées. Dans le bourg, ce sont des petites parcelles qui sont donc tondues en totalité à chaque passage. Les modalités d'entretien des différents espaces varient en fonction des besoins et de leur localisation.

Les enjeux de cette pratique

- **Préserver et encourager la biodiversité:** les herbes hautes constituent une réserve de biodiversité facilitant la présence de nombreux insectes

utiles au jardin, notamment pour la pollinisation et pour la lutte contre certains ravageurs. Les fleurs sauvages qui s'y développent ont un rôle primordial dans la multiplication des fruits et légumes. Lorsque nous passons la tondeuse, nous détruisons tout ce qui vit dans cet écosystème.

- **Conserver la fraîcheur du sol:** le manque d'eau et les sécheresses qui se multiplient sont incompatibles avec les arrosages d'hier. Laisser pousser

les herbes conserve la fraîcheur du sol. Les plantes herbacées captent le soleil avec la photosynthèse et régulent ainsi la température de l'écosystème. Elles empêchent un assèchement intense du sol puisque les rayons du soleil ne l'atteignent pas directement.

- **Faire des économies:** la tonte différenciée présente un avantage en économie d'eau, mais c'est aussi une économie de temps pour les agents des services techniques. ●



Le Pigeon Vert

École publique du SIVU des écoles d'Arzal et de Marzan



Une année sous le signe du bien-être au Pigeon Vert!

► Cours d'empathie

Le Pigeon Vert est une école test pour les cours d'empathie qui seront obligatoires dans toutes les écoles à partir de septembre 2024. Avec l'aide de Florence Posso, CPC de la circonscription des Rives de Vilaine, des ateliers ont été mis en place dans toutes les classes (ateliers philo, réflexion autour de l'organisation des temps de récréation...).

► Atelier Equalianse

Une diététicienne intervient toute l'année auprès des CP une fois par mois. Au programme: manger équilibré, connaître son corps... Des ateliers cuisine seront proposés également à l'école pour les élèves et leur famille.

► Estime de soi en CP-CE1

L'infirmière scolaire de secteur est venue animer des ateliers autour de l'estime de soi pour une classe.



► Semaine sans écran

Une semaine sans écran a été proposée aux familles au mois d'avril, étalée sur trois semaines avec la première semaine: une phase de relevé de la consommation d'écrans, la deuxième semaine: la semaine sans écran et la troisième semaine: le bilan.

► Lanterne en maternelle

Il s'agit d'un programme de lutte contre les violences sexuelles qui s'adresse aux 0-5 ans. Une formation de la Communauté de Communes a été proposée pour ce programme. Céline Lucas, enseignante au Pigeon Vert, s'est formée. Une mallette a été achetée par l'école. Un atelier a eu lieu à l'école avec les parents mais aussi en classe avec les MS (ateliers de jeux avec des marionnettes pour connaître ses limites, son ressenti, connaître ses parties intimes, ce que l'on peut faire ou non).

Et quelques temps de cette année scolaire:



► Bip! C'est le printemps des poètes!

Dans le cadre du printemps des poètes, des Brigades d'Intervention Poétique se sont mises en place. Des enfants, seuls ou en groupe, se sont proposés pour aller réciter des poésies de leur choix dans les classes de l'école. Ces interventions impromptues ont ravi les élèves qui se sont laissés séduire par le plaisir des mots.



► Semaine des mathématiques

En avril a eu lieu la semaine des mathématiques à l'école. Les élèves de plusieurs classes ont travaillé en ateliers pour développer des concepts mathématiques.

Au programme : des tangrams, des doubles mathématiques, des puzzles géants, des jeux de reconnaissance tactile de formes, des sudokus, des décompositions des nombres, résolutions de problèmes et bien d'autres choses encore...

À vos marques, prêts? Comptez!



► **Carnaval!**

Vendredi 23 février, toute l'école du Pigeon Vert s'est déguisée!



► **Semaine académique de la maternelle**

En février a eu lieu la semaine académique de la maternelle et le thème retenu cette année est: Le corps et l'art.

Plusieurs ateliers ont été animés les mardis et jeudis matins par les parents avec des comptines, en français et en anglais, ainsi qu'une lecture d'histoire sur le thème du corps, la photographie d'une main de chaque enfant pour figurer ensuite sur un arbre, la peinture d'une fresque avec les enfants, la réalisation d'empreintes de mains à la peinture verte...

► **Une initiation à la gravure**



En mars, les CE2-CM1 se sont essayés à la gravure avec Cécile Bazecq.

Les élèves ont dessiné dans un petit cadre sur une feuille de papier. Ensuite, ils ont transféré le dessin sur une plaque en gomme. Avec des gouges, ils ont creusé les contours de leur dessin. Puis vient l'étape de l'encre: il faut tamponner partout sur la gomme. Il n'y a plus qu'à transférer à l'infini sa gravure.

► **Projet Impulse!**

Porté par les CMR en lien avec les Musicales de Redon, deux artistes bretons sont venus faire des créations à l'école avec



les CE2-CM1. Ils ont assisté à un concert et co-écrit une chanson.

► **Ateliers du mardi**

Les mardis après-midi en CM1-CM2, les élèves mènent des expériences en électricité. Ils ont réalisé des circuits avec une seule lampe, avec ou sans interrupteur. Puis ils ont testé différents matériaux du point de vue de leur conductivité. Enfin, ils ont expérimenté des circuits en parallèle.

► **Matinées jeux de société**

Les élèves de MS-GS-CP ont invité les parents à venir jouer avec eux en classe à des jeux de société. De chouettes moments partagés! ●

Pour tous renseignements,

contacter la directrice, Julie Le Cam au 0297 429479 ou ec.0560600y@ac-rennes.fr



École Saint Charles

École privée



Voici les principales activités réalisées avec les élèves lors de la deuxième partie de l'année scolaire 2023-2024:

► **Jeudi 18 janvier: Vive la galette des rois et des reines!**

Quel plaisir de mélanger les ingrédients (et les élèves!) pour concocter la meilleure des galettes!



► **Dimanche 17 mars:**

Messe des élèves avec la paroisse d'Arzal

Une fois dans l'année, nous préparons une messe avec la paroisse d'Arzal. Elle a lieu le dimanche à 11 h.

Cette année, nous avons suivi les 3 chemins du Carême: prière, partage et jeûne.

Chaque élève avait préparé son empreinte de pied pour marcher dans les pas de Jésus et l'avait disposée dans l'allée centrale de l'église jusqu'aux trois panneaux.

Un grand merci aux familles qui ont répondu favorablement à notre invitation!

► **Vendredi 22 mars:**

Soirée d'accueil des nouveaux élèves

De 17h à 19h, les nouvelles familles ont été invitées à venir à l'école.

Ce fut l'occasion pour elles de découvrir l'équipe, les locaux et le travail réalisé à l'école.

Ce temps de rencontres et d'échanges permet aux élèves de se préparer à leur nouvelle vie d'écolier et de rassurer les parents en répondant à toutes leurs questions.

► **Vendredi 26 janvier: Célébration de l'Épiphanie**

Tous les élèves se sont rendus à l'église pour célébrer l'Épiphanie, avec le Père Joseph et Gina. Ils avaient préparé de belles étoiles pour décorer la crèche réalisée par les paroissiens.

► **En février: Spectacles**

La commune de Muzillac, en partenariat avec la communauté de communes Arc Sud Bretagne, propose, grâce au dispositif « Entre Cour et Jardin », des spectacles en direction des écoles maternelles et primaires du territoire.

Les 6 classes ont donc assisté à leur deuxième spectacle:

► **Lundi 12 février:** « La fabrique » de la Compagnie Sans souci, pour les PS-MS-GS.

► **Lundi 19 février:** « La flûte sans chanter » de l'Opéra presque enchanté, pour les CP-CE1 et CE1-CE2.

► **Jeudi 15 février:** « Émilie et Angèle » de la Compagnie T'Atrium, pour les CE2-CM1-CM2.

► **Vendredi 23 février: Carnaval de l'école**

Quoi de mieux que de faire la fête en musique et tous costumés avant le départ en vacances?



► Vendredi 29 mars: Journée du partage

Le Vendredi Saint, nous organisons la journée du partage. Nous avons commencé par un temps d'accueil et de prière tous ensemble dans le hall, en présence du Père Elpidio et de Gina.

Ensuite, les élèves ont été mélangés et répartis en 6 équipes. Ils pouvaient participer à 3 ateliers:

- Partage = jeux de société avec les paroissiens;
- Prière = dessin animé sur la Semaine Sainte;
- Jeûne = présentation de l'association "Un grand pas pour Tyfenn" pour laquelle seront reversés les dons du repas solidaire.

Enfin, nous nous sommes tous rassemblés à la cantine à 12h30 pour participer au repas solidaire (bol de pâtes et banane). Merci aux paroissiens qui ont répondu favorablement à notre invitation et qui sont venus partager cette matinée et ce repas avec nous.



passé beaucoup de temps à l'école, pour améliorer le bien-être des élèves!



► Dimanche 7 avril: Spectacle des élèves

Le spectacle des élèves a eu lieu dans la salle des sports d'Arzal, à 15h30.

Pour sa réalisation, nous avons envie de lier les 2 thèmes travaillés cette année: les contes et les JO.

Voici un petit résumé de l'histoire inventée:

Loup, notre personnage principal, est malheureux car il est souvent mal considéré dans les contes.

Phryge, la mascotte des Jeux olympiques et paralympiques, va donc lui proposer de redorer son blason, en participant à des épreuves olympiques, avec les personnages de contes, étudiés dans chaque classe.

Un grand bravo aux élèves et un remerciement sincère à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce spectacle! Ce fut vraiment un joli moment de convivialité!

► En avril: Démolition du préau et réhabilitation des sanitaires:

Depuis le samedi 16 avril, ont commencé les travaux de démolition du préau et de réhabilitation des sanitaires, côté cour élémentaire.

Un grand merci à tous les membres de l'AEP (association propriétaire des bâtiments) et aux parents bénévoles qui ont

► En mai/juin: Rencontres sportives avec les écoles catholiques et le collège Sainte-Thérèse du réseau de Muzillac

PS/MS/GS: le mardi 21 mai, le matin, au Guerno.

CP/CE1/CE2: le mardi 28 mai, le matin, à Péaule.

CM1/CM2/6^e: le vendredi 7 juin, la journée, à Arzal.

Comme tous les ans, Arc Sud Bretagne organise un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses. Delphine CHEVAL, animatrice sportive et son équipe ont donc proposé, pour chaque classe, 5 séances d'une heure.

Les élèves de PS/MS/GS ont fait de la gymnastique et les CP/CE/CM1 ont pu s'initier au badminton.

► **Lors du deuxième trimestre**, les élèves de CP/CE1 et de CM1/CM2 se sont rendus à la piscine des Métairies, à Nivillac, pour 9 séances. Les GS ont également pu profiter de 5 séances en juin.

► Dimanche 30 juin - Kermesse:

Les élèves ont été ravis de présenter leur danse lors de la kermesse de l'école.

Cette journée est toujours très attendue et très réussie, notamment grâce à l'investissement des élèves, de l'équipe, des associations de l'école (AEP, APEL, OGEC), de nombreux parents et amis bénévoles. Merci à tous! ●

Pour toute information et pour les inscriptions, n'hésitez pas à contacter Élodie RUAUD, cheffe d'établissement, par téléphone au 02 97 45 02 38 ou par mail: eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh



Dossier —

« L'habitat et les contraintes liées à l'artificialisation des sols »

D'un côté, un besoin d'au moins 400 000 nouveaux logements par an en France. De l'autre, un objectif de diminution de 50 % du rythme d'artificialisation des sols d'ici à 2031, jusqu'à atteindre zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

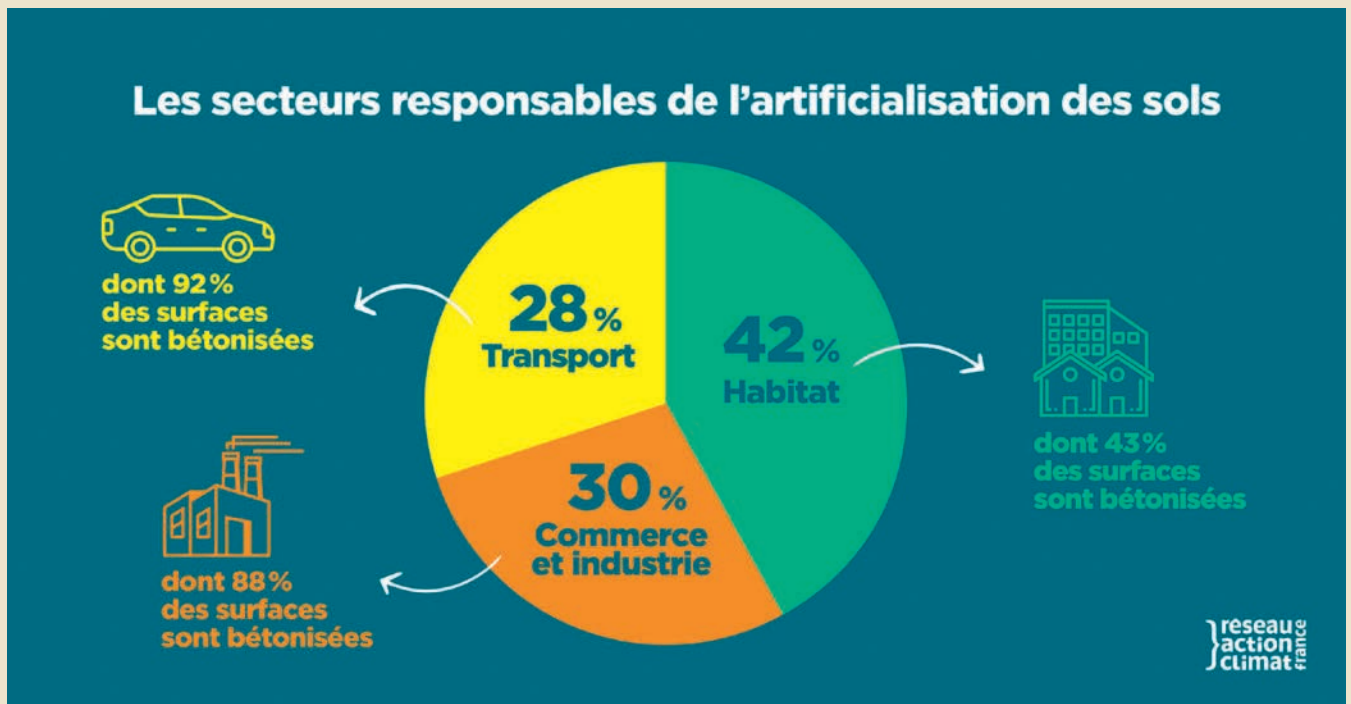
Mais comment faire pour concilier ces deux objectifs essentiels aussi bien du point de vue écologique que du point de vue social? Une équation complexe mais pas impossible à résoudre.

Aujourd'hui, l'artificialisation augmente quatre fois plus vite que la population et a des répercussions incontestables sur l'environnement: perte de biodiversité, réchauffement climatique, amplification des risques d'inondation, perte de terres agricoles... Face à ce constat, l'enjeu est bien aujourd'hui de ralentir le phénomène et de sortir du modèle qui produit chaque année des dizaines de milliers d'hectares d'artificialisation, pour développer un modèle d'urbanisme qui protège les sols.

À l'échelle de notre commune, le modèle d'aménagement actuel consiste à produire principalement du logement individuel, sur des parcelles ayant un coût élevé dû à notre position littorale... c'est un modèle qui non seulement affecte les sols et la biodiversité mais tend aussi à accroître les inégalités. Il pousse les jeunes actifs de notre territoire et les primo-accédants à s'installer sur des communes au foncier plus abordable, ce qui exacerbe la dépendance à la voiture individuelle et dévitalise notre commune (réduction des effectifs des écoles, disparition des commerces au profit de zones périphériques).

L'heure est bien à un changement de paradigme pour l'aménagement et le logement. Mais quels sont les leviers pour produire un urbanisme plus juste et plus résilient? Quel nouveau modèle d'aménagement proposer?

Depuis plusieurs décennies, les politiques publiques ont donc progressivement intégré l'exigence de protection des sols. Les lois Littoral (1986), SRU (2000), Grenelle II (2010), ALUR (2014) et La loi climat et résilience de 2021 qui, instaurant l'objectif ZAN pour 2050, a simplement prolongé cette tendance historique avec la mise en place d'objectifs chiffrés.



— Dossier

« L'habitat et les contraintes liées à l'artificialisation des sols »



Vue aérienne d'Arzal en 1950



Vue aérienne d'Arzal en 2019





Dossier — « L'habitat et les contraintes liées à l'artificialisation des sols »

Mise en place de la réduction de l'artificialisation des sols sur notre territoire

La réalisation de l'objectif ZAN repose essentiellement sur les documents d'urbanisme. Le SRADET Bretagne (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) définit des objectifs qui s'imposent aux SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Le SCoT d'Arc Sud Bretagne (en cours de révision), quant à lui, va traduire les objectifs SRADET à l'échelle de son territoire, en fixant le rythme de réduction de l'artificialisation des sols dans son projet d'aménagement stratégique.

Enfin, à l'échelon communal, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) devra appliquer les objectifs définis par le SCoT.

Notre commune va donc devoir réduire considérablement l'artificialisation des sols due à l'urbanisation en extension urbaine, qui a été importante sur les dernières décennies.

Comment Arzal peut répondre à cet objectif ?

Pour atteindre cet objectif, 3 grands leviers sont mobilisables :

- Utiliser le bâti existant,
- Mobiliser le foncier existant,
- Proposer de nouvelles formes de logements peu consommatrices d'espaces.

1 Utiliser le bâti existant

Lutter plus efficacement contre la vacance des logements. Aujourd'hui, on compte plus d'une quarantaine de logements vacants, c'est-à-dire environ 4 % des logements de notre commune. Parmi ceux-ci, près de vingt logements le sont depuis plus de cinq ans. C'est une des solutions pour lutter contre l'artificialisation, que de réhabiliter ces logements et les remettre sur le marché locatif. Les élus sont mobilisés pour échanger avec les propriétaires de ces logements afin de lever les freins à la remise sur le marché.

Réguler les résidences secondaires. Avec 28 % de son parc immobilier, la résidence secondaire occupe une grande part des logements de la commune. Toute la communauté de communes et en particulier la frange littorale est concernée par ce taux élevé qui est de 28 % sur l'ensemble d'Arc Sud Bretagne.

En application des dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts, le conseil municipal a décidé de majorer de 60 % la THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires). Les recettes fiscales générées seront consacrées au financement de nouveaux équipements, logements et services.



— Dossier

« L'habitat et les contraintes liées à l'artificialisation des sols »



2 Mobiliser le foncier existant

Privilégier la densification douce. La densification permet de construire plus sur un même espace. Au sein du bourg d'Arzal, subsiste de nombreuses parcelles libres de construction en zone U (zone Urbaine). Régulièrement, des terrains privés sont divisés pour créer de nouvelles parcelles à construire. La commune possède également du foncier dans le bourg et a engagé une réflexion pour l'utilisation de celui-ci.

3 Proposer de nouvelles formes de logements peu consommatrices d'espaces

Améliorer le parcours résidentiel des seniors. Il s'agit là de proposer de nouvelles offres de logements abordables, avec de la vie sociale, afin d'aider les seniors à quitter paisiblement et sans regret leur ancienne maison familiale devenue souvent trop grande et inadaptée. Sur le foncier communal de centre bourg, nous avons engagé des discussions avec des bailleurs (Morbihan Habitat...) pour étudier la faisabilité de logements intergénérationnels.

Développer des formes d'habitat léger, qui réduisent l'impact des constructions sur les sols (pas de fondations en béton creusées dans le sol, moins de charge, etc.) et prévoyant la déconstruction des bâtiments. Afin de répondre aux besoins de logements saisonniers ou de transition pour les jeunes employés de notre territoire, l'habitat léger (Tiny house) peut être une solution à développer.



Compostage des biodéchets, déploiement des sites collectifs

32 sites de compostage partagé seront implantés sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Le schéma de collecte des biodéchets d'Arc Sud Bretagne est de valoriser « in situ » les biodéchets issus des jardins et des cuisines et de faciliter le geste de tri grâce à une gestion de proximité par :

- ▶ le développement du compostage individuel pour tous les habitats individuels disposant d'un jardin ou d'un espace permettant de réaliser le compostage dans de bonnes conditions: la Communauté de Communes remet gratuitement un composteur aux particuliers résidant sur le territoire et n'ayant pas eu de composteur depuis 2014. Le composteur individuel est à retirer au Pôle Environnement sur rendez-vous.
- ▶ l'implantation de sites de compostage partagé pour les habitats collectifs ou n'ayant pas de place pour mettre un composteur individuel. Les premiers sites de compostage partagé ont été mis en place en juin. ●

Pour toute information sur le compostage:

Pôle Environnement ARC SUD BRETAGNE au **0299914090**
ou environnement@arcsudbretagne.fr



Travaux du centre Technique Communautaire : c'est parti !

Les travaux de création d'un Centre Technique Communautaire (CTC) par la réhabilitation d'un bâtiment existant sur le parc d'activités de La Grée, à Nivillac, ont démarré au printemps.

Les élus ont pris la décision de créer deux grands sites sur le territoire d'Arc Sud Bretagne: l'un, administratif, qui accueille France Services et les services administratifs de la Communauté de Communes à Muzillac et qui a ouvert ses portes en novembre 2022. L'autre accueillera en 2025 l'ensemble des services « Technique et Environnement » à Nivillac.

C'est le bâtiment qui abritait jusqu'à présent le pôle environnement à Nivillac qui va faire l'objet d'une réhabilitation globale. Le projet prévoit le regroupement de l'ensemble des services Techniques Communautaires et Insertion avec le service Environnement déjà présent, afin d'optimiser et de mutualiser les équipes et le matériel pour une meilleure efficacité des services auprès de la population.

Y seront installés:

- ▶ Pôle Environnement: les Services Déchets et SPANC, (Service Public d'Assainissement Non Collectif),

- ▶ Pôle Technique: les Services techniques, Espaces Verts et Fauchage Débroussaillage,
- ▶ Pôle Emploi et compétences: le Chantier d'insertion professionnelle,

Un réaménagement des espaces de bureau et d'atelier est prévu à l'intérieur, ainsi qu'un aménagement extérieur, avec notamment la création d'ombrières. Elles permettront non seulement d'abriter les véhicules, mais également de produire de l'énergie, grâce à des panneaux photovoltaïques.

Les services du Pôle Environnement ont été relocalisés le temps des travaux qui devraient durer un peu moins d'un an, sur le site des Bruyères à Muzillac, où les usagers sont dorénavant accueillis. Les horaires et jours d'accueil restent inchangés. ●

Infos: environnement@arcsudbretagne.fr
0299914090

Relais petite enfance

Sophrologie offerte aux assistantes maternelles.

- ▶ Le Relais Petite Enfance organise cette année 4 séances en soirée avec l'intervenante Nadège Aubé entre février et mai.
- ▶ 18 professionnelles inscrites.
- ▶ Au programme:
 - Découverte des bienfaits de la sophrologie (récupération physique et mentale),

- Gestion des émotions et du stress,
 - Gestion de la douleur au quotidien,
 - Amélioration du sommeil, synonyme de mieux-être au travail.
- La 1^{re} séance découverte fut très appréciée: prendre soin de soi permet aux assistantes maternelles de mieux prendre soin des tout-petits accueillis. ●



Lieu d'accueil enfants parents : Lénaïg et ses animaux viennent à la rencontre des familles

Thématique Médiation animale

Les familles de La p'tite pause ont eu l'heureuse surprise de rencontrer Lénaïg, intervenante en médiation animale, accompagnée de son équipe à plumes et à poils. En groupe restreint, les jeunes enfants et leurs parents ont pu passer un moment de partage avec 2 chiens, 1 poule, 2 lapins et 2 cochons d'Inde.

Au programme: découverte, caresses, nourrissage, brossage, un moment de douceur et de sensations partagé en famille. Entre joie, plaisir et petites craintes, les échanges et les sourires ont été nombreux. Intervenante: Lénaïg Jehanno, de Lenanim'maux, Médiation animale. ●





Office de Tourisme Damgan / La Roche-Bernard Tourisme

Une nouvelle collection d'éditions touristiques



L'Office de Tourisme a édité 4 nouvelles brochures (disponibles gratuitement dans ses bureaux) répondant aux demandes de ses clientèles: touristes, habitants, résidents secondaires et soutenant l'activité économique locale:

- ▶ **Un Magazine de séduction** s'articulant autour de belles photos, d'interviews d'acteurs locaux, de conseils pour découvrir ou redécouvrir les spots incontournables et autres pépites du territoire.
- ▶ **Un Guide Hébergements**
- ▶ **Un Guide Loisirs et Gourmand** (activités de loisirs, restaurants, produits locaux...)
- ▶ **Un Guide Commerces et Services**

Sans oublier le guide festivités été!

Éditions également téléchargeables sur :
www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com.
Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

- Le miel marin de Gwenan Mor Braz des bords de la rivière de Pénerf
- Les tisanes aux plantes d'Ar Tizan à Muzillac
- La crème choco-châtaigne de la ferme des Écureuils à Nivillac

L'Office a également collaboré avec l'illustrateur damganais Jean-Jacques Gaudichon, alias Degas't sur une gamme exclusive d'affiches représentant des lieux phares du secteur. Pour les enfants, retrouvez une offre des jeux et livres sur la thématique Bretagne.

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Visites ludiques: une expérience à vivre en famille, entre amis!

Tout l'été, suivez Cécile, animatrice du patrimoine de l'Office de Tourisme, les yeux bandés ou équipés d'une longue-vue, découvrez nos villages classés sous un angle insolite et devenez acteur de votre visite.

Nouveauté 2024 : Visite découverte « Le Barrage d'Arzal ».

Rendez-vous sur site pour découvrir l'histoire de la Vilaine, la construction de cet ouvrage unique, plus grand barrage estuarien d'Europe.

Tarifs: Adulte: 5 €. Enfant de 8 à 16 ans: 3 €
Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur:
www.damgan-larochebernard-tourisme.com



Profitez de notre service billetterie, super pratique et malin!

Évitez les files d'attente, réservez chez nous vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs. Profitez de tarifs préférentiels sur plusieurs billetteries.

Nous proposons également à la vente des topos guides randonnées et VTT

5 € le pack de 19 circuits. 0,50 € à l'unité.



Idées cadeaux locaux

Comblez vos proches grâce à de petites attentions!

Retrouvez à la boutique de l'Office de Tourisme des cadeaux gourmands, bien-être ou beauté 100 % locaux :

- Les savons aux huiles végétales et bio d'Ago Cosmétiques à Ambon





AMPER – Des repas cuisinés et variés, livrés chez vous

Vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible, mais vous avez du mal à préparer vos repas ? Vous avez envie de vous faire plaisir avec des plats savoureux et équilibrés ? Vous cherchez une solution simple et flexible pour votre alimentation ?

AMPER a une solution : le service de livraison de repas à domicile !

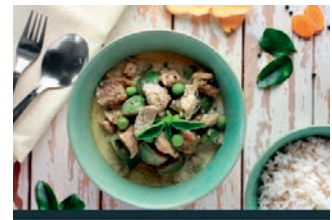
En choisissant AMPER pour la livraison de repas à domicile, vous bénéficiez de menus copieux, variés selon les saisons, de repas équilibrés et élaborés à partir de produits locaux. Nous proposons des menus adaptés aux régimes spécifiques (pauvre en sel, pauvre en sucre, faciles à manger, mixés, végétariens...).

Vous pouvez tester un repas gratuitement avant d'adopter le service. Pas d'engagement de durée, un simple coup de fil, nous mettons en place le service très rapidement. Des

repas adaptés et équilibrés, des choix variés, une solution simple et flexible.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de votre caisse de retraite, de votre mutuelle ou du Conseil Départemental. Le service entre dans le champ des « services à la personne » et ouvre donc droit au crédit d'impôts de 50% sur la part livraison. ●

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Tiphaine GERGAUD au **02 97 46 53 14** ou : mail_prad@amper-asso.fr.



DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS LIVRÉS CHEZ VOUS

- Vous choisissez des repas dans nos menus variés en fonction des saisons
- Nous livrons directement à votre domicile
- Vous appréciez des repas équilibrés et copieux 7 jours / 7

NOTRE MISSION : VOUS FACILITER LA VIE !

Escroqueries

Soyons vigilants !

► Après le phishing, cette arnaque qui consiste à voler des informations (identifiants, coordonnées bancaires...) aux internautes en leur envoyant un e-mail ou un SMS contenant un lien frauduleux, voici le **quishing**. Cette fois, les escrocs répandent leur lien via un QR code.

Des experts en cybersécurité alertent sur cette nouvelle malveillance qu'est le quishing. En fait, le procédé et l'intention sont les mêmes que pour le phishing: l'idée reste de vous faire cliquer sur un lien pour vous dérober des informations. Seulement, cette fois, le lien frauduleux est dissimulé derrière un QR code.

► Le préfet de la Région Bretagne, Philippe Gustin, met en garde sur les pratiques commerciales trompeuses d'entreprises se recommandant de la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement (DREAL) pour la **pose de panneaux photovoltaïques**.

La DREAL ne réalise aucune démarche commerciale, que ce soit par téléphone, par courrier électronique, par courrier papier ou par visite. En outre, la DREAL ne réalise ni les études relatives à l'installation de panneaux photovoltaïques, ni les travaux d'installation de ces équipements. Enfin, la DREAL ne mandate aucune entreprise pour ce type de travaux.

En tant que particulier, si vous souhaitez installer des panneaux photovoltaïques, il est recommandé de contacter un conseiller France Rénov pour obtenir des informations concernant votre projet d'installation photovoltaïque:

<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

Pour toutes informations complémentaires concernant le photovoltaïque, vous pouvez consulter les sites suivants:

<https://www.photovoltaique.info/fr/preparer-un-projet/qui-suis-je/proprietaire-particulier/>

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-installation-photovoltaiques>

En cas de problème rencontré avec une entreprise, vous pouvez consulter le site suivant:

<https://signal.conso.gouv.fr/fr>

Enfin, pour se prémunir contre les fraudes, vous pouvez consulter le site suivant:

<https://france-renov.gouv.fr/fraudes> ●



Alliance des associations d'Arzal

Festiv'Arz 2024, 24^e édition

L'Alliance des Associations d'Arzal, qui regroupe 20 associations, organise sa fête basée sur la culture, l'art, l'artisanat et les produits bretons au barrage d'Arzal **le jeudi 15 août 2024.**

Toujours dans une ambiance conviviale grâce à plus de 300 bénévoles, cette 24^e édition fera la part belle aux traditions bretonnes :

- ▶ Sports Athlétiques Bretons et jeux de force;
 - ▶ Initiation à la danse celtique;
 - ▶ Musique: biniou, bombarde en Bagad;
 - ▶ Jeux pour les enfants et Cabaret/Cycllette avec Bille de Bouez.
- Restauration sur place: le midi: kir + potée Arzalaise, cuite au feu de bois + far breton; le soir: moules frites. Toute la



journée: galettes, crêpes bretonnes et buvette.

Cette année, comme l'an dernier, nous avons choisi un spectacle jeune public de haute qualité avec des concerts.

- ▶ En déambulation sur le site: Bagad, Banda Latira, Hellard-Miossec.
 - ▶ Les groupes: Stong, Ampouhail, le quintet Kaolila, Ronan Le Gourriec.
 - ▶ En fin de soirée le traditionnel Feu d'Artifice tiré à partir de l'eau sur la Vilaine.
 - ▶ La journée se clôture par un Fest-Noz Electro avec Sons Of Flaherty. Venez nombreux petits et grands pour rigoler, chanter et danser!!!
- Tarif des entrées: 5 €, toute la journée, gratuit pour les moins de 14 ans

Renseignements:

alliancearzal@sfr.fr

Avec les remerciements du bureau de l'Alliance. ●

The Rebels 56

L'association « THE REBELS'56 » propose de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country. Ses membres vous invitent à venir partager leur passion.



L'association compte à ce jour 35 personnes dont certaines font partie du groupe de démonstration.

Le groupe peut intervenir dans diverses manifestations locales lors d'un événement sportif, pour une promotion commerciale, dans une maison de retraite, etc.

Le bal annuel qui a eu lieu le 16 mars 2024 a rencontré un franc succès avec une participation de plus de 160 personnes et des clubs venus de Charente Maritime, Ille & Vilaine, Loire Atlantique, Morbihan etc.

Le 15 mars 2025, le club fêtera les 10 ans de sa création. À cette occasion, nous commencerons les festivités l'après-midi avec un premier groupe de musiciens, suivi par un bal en soirée avec un deuxième groupe.

Plus d'informations sur cette manifestation seront diffusées ultérieurement.

Trois cours par semaine, animés par Brigitte Chevalier, sont proposés à la salle polyvalente Michel Le Chesne.

Les mercredis soir:

- ▶ 20h à 21h pour les novices
- ▶ 21h à 22h pour les intermédiaires

Les jeudis soir:

- ▶ 20h30 à 21h30 pour les débutants

TARIFS ANNUELS:

45 € pour un cours et 50 € pour deux cours. ●

Pour tout contact:

Tél.: **07 77 60 69 90**

Mail: therebels56arzal@gmail.com



Association Cherry dance

La K-pop dance est un style de danse provenant de la Corée du sud. Un mélange de danse de rue et de Hip-hop qui englobe le chant, la danse, l'expression scénique, les postures et utilise tous les genres de musique coréenne allant des ballades au rap en passant par le rock et la pop.

L'association Cherry dance propose des cours de K-pop dance aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes à l'année ou en atelier.

Durant l'année, nous proposons aux adhérents des sorties culturelles sur le thème de la K-pop et sur la Corée du sud.

Célia, notre professeure de K-pop, assure l'encadrement des cours à l'année au 7, rue du Stade 56190 Arzal (ancienne école, salle 2) les:

- ▶ **Mercredi matin** de 10h30 à 12h00 pour les primaires;
- ▶ **Mercredi soir** de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 pour le groupe 1 et 2 (collège et lycée);
- ▶ **Mercredi soir** de 20h30 à 21h30 pour les adultes;
- ▶ **Samedi matin** de 10h30 à 12h00.



Pendant les vacances d'été, les stages de K-pop sont prévus, sur réservation, les:

- ▶ Mercredi 10 juillet de 10h30 à 12h00
- ▶ Mercredi 14 et 27 août de 10h30 à 12h00

TARIF: 10 € le stage.

Vous pouvez dès à présent nous retrouver sur notre page Facebook et sur Instagram. ●

Contact : Nidyae Aïssa – Présidente

Tél: **06 71 46 64 68**

Mail: cherry.dance@orange.fr

Facebook : Cherry dance

Instagram : [cherrydance.asso](https://www.instagram.com/cherrydance.asso)

TARIF : 222 € l'année, payable en 6 fois.

Les Cyclos/Marcheurs d'Arzal

Préparation de notre rando qui aura lieu le 21 juillet prochain.



Cette préparation du nettoyage des chemins s'est passée dans la bonne humeur.

Merci à tous les bénévoles présents et aux personnes qui nous ont préparé la collation. ●

Contact: Gilles LENOURY - Président
06 34 22 65 85





AGA Basket-ball

Les 66 licenciés et les 7 équipes ont poursuivi la saison sportive 2023/2024 dans la joie et la bonne humeur.



Voici les résultats globaux des différentes équipes:

- ▶ pour leur première année de basket, les U9 mixtes ont eu un championnat partagé entre des victoires et des défaites.
- ▶ l'équipe U11M première année se trouve en bas du classement : beaucoup de défaites pour cette équipe, malgré tout, elle a pu progresser au cours de l'année sportive et rester motivée.
- ▶ l'équipe U11F deuxième année a fini en tête de son championnat, une très belle saison sportive.
- ▶ l'équipe U13F a également eu un championnat avec quelques victoires et quelques défaites, l'esprit compétitif et la motivation sont restés intacts au cours de la saison.
- ▶ l'équipe U15F a eu un début de saison assez compliqué mais elle a su sortir son épingle du jeu pour la deuxième partie du championnat, avec une belle évolution sportive.
- ▶ les équipes loisirs féminine et masculine

ont disputé quelques rencontres amicales pendant cette saison.

En parallèle, l'association a maintenu ses activités annexes. Une sortie en mars pour aller voir un match professionnel à Nantes.

Un tournoi a été organisé le 25 mai pour les catégories U9-U11, et le 8 juin pour les U13-U15. Un tournoi de pétanque a eu lieu début juillet.

En collaboration avec le foot, le club a participé à l'animation Vilaine en fête qui s'est déroulée sur la commune le vendredi 10 mai 2024.

De plus, les bénévoles de l'association seront également présents pour l'évènement Festiv'arz le 15 août 2024.

La saison 2024/2025 se prépare:

Les entraînements sont assurés par un éducateur sportif spécialisé en basket, ils auront lieu les mardis soirs après l'école entre 16h30 et 19h30 pour les catégories les plus jeunes, les mercredis soirs pour les loisirs à partir de 20h. Un créneau est également disponible le

vendredi à partir de 19h pour les autres catégories. Les matchs de championnat auront toujours lieu le samedi à domicile.

Important

Nous recrutons des joueurs de toutes catégories ainsi que des membres du bureau et des bénévoles pour le coaching et les événements organisés par le club. Nous serons bien sûr présents au forum des associations pour vous rencontrer.

Les actualités de l'association (événements, résultats des matchs) sont relayées sur le compte [Facebook](#): basket AGA Arzal et [Instagram](#): aga_basketarzal. N'hésitez à y adhérer.

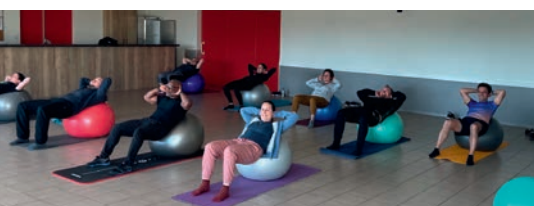
Pour tous renseignements et informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail agabasket56190@gmail.com, ou directement auprès des membres du bureau.

Un grand merci à tous les licenciés et tous les bénévoles, pour votre présence tout au long de l'année. ●

Association Gymnastique Volontaire d'Arzal



L'année sportive s'est achevée le 21 juin: Pilates, Multisports, Gym/Renforcement musculaire, Éveil corporel. Rendez-vous à la rentrée pour retrouver ces différentes activités.



Le 20 avril, des repas à emporter étaient proposés en partenariat avec La Cale Sèche. 149 repas ont été vendus: « les repas étaient excellents, tant le poulet basquaise que la choucroute de la mer ». Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette opération!

Les différents cours proposés:

- ▶ **Gym / Renforcement musculaire**
 - Lundi soir 19h30-21h00: gym tonique avec ½ heure de stretching;
 - Mercredi matin 8h45-9h45: gym douce;

- Mercredi matin 9h45-10h45: éveil corporel 3/5 ans;
- Mercredi soir 18h30-19h30: gym tonique;
- Vendredi matin 9h-10h: gym.

▶ Pilates

- Jeudi 18h-19h ou 19h-20h;
- Vendredi 10h-11h.

▶ Multisports

- Lundi soir 20h-21h30: multisports adultes avec ½ heure de renforcement musculaire;
- Vendredi 16h45-17h40 / 17h40-18h35 et 18h35-19h30: multisports enfants de 5 à 11 ans.

Les personnes qui souhaitent mieux connaître les différentes activités, peuvent participer gratuitement à un cours en début d'année.

Pour de plus amples renseignements,

vous pouvez contacter: Céline MAILLARD - Présidente au **02 97 45 00 32** (après 18h30).

En attendant, bonnes vacances sportives à tous! ●



AGA Foot Arzal

Le club de football de l'Avant-Garde Arzal compte environ une centaine de membres, répartis au sein de ses équipes jeunes, seniors et dirigeantes pour la saison 2023/2024.

Lors de cette saison, nos deux équipes seniors ont évolué au sein du championnat de district 1 et 3. Malheureusement, suite aux résultats obtenus lors de cette année, notre équipe fanion sera reléguée au championnat inférieur à la fin de l'échéance. À noter tout de même un beau parcours en Coupe de France puisque nous sommes parvenus pour la seconde fois de notre histoire à aller au quatrième tour, synonyme de l'obtention des maillots de la compétition.

La volonté pour la saison prochaine est d'étoffer l'effectif avec de jeunes joueurs motivés à rejoindre un club qui affiche son ambition de remonter au premier niveau départemental. L'objectif est de retrouver une dynamique positive, tant sur le plan sportif qu'associatif. C'est pourquoi notre entraîneur actuel poursuivra son rôle pour la saison prochaine.

Concernant nos équipes jeunes allant des U6 aux U11, les résultats auront été au rendez-vous et de belles progressions ont pu être constatées grâce au travail des encadrants à l'entraînement et aux matchs. Nous les remercions pour leur implication.

De même, pour les catégories supérieures évoluant au sein du Groupement de Pays de la Roche, de très bons résultats ont été constatés lors des phases de championnat avec plusieurs montées, mais aussi en coupe, puisque plusieurs de nos équipes sont actuellement en lice.

La boutique du club, qui a été ouverte en début d'année, est toujours d'actualité. Que vous soyez supporters ou adhérents, vous pouvez vous vêtir du blason de l'avant-garde! Vous pouvez la retrouver sur notre compte Instagram avant-garde-arzal, sur Facebook Aga Foot, ou encore à l'adresse suivante : (<https://monespaceclub.com/categorie/football/aga-foot/>).



Enfin, pour la saison prochaine, nous souhaitons continuer de valoriser le corps arbitral en vous accompagnant sur l'obtention du diplôme permettant d'exercer cette fonction qui est rémunérée pour chaque rencontre, mais aussi en vous valorisant, puisque l'arbitre a l'une des fonctions centrales d'un club, qu'il soit de foot ou de tout autre sport.

Le prochain gros événement à venir est l'annuel vide-grenier de juillet que nous organiserons le dimanche 28 juillet. Ayant eu un franc succès l'année dernière, nous vous invitons grandement à participer à cette journée.

Les inscriptions au club pour la saison prochaine ouvriront début juin, alors enfant comme adulte passionné par le foot, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons afin d'évoluer dans un bon esprit sportif et associatif! ●

Pour toutes autres informations, vous pouvez contacter le président du club Guénaël Tabart au **06 21 04 85 72**.

Boule bretonne d'Arzal

L'association Boule Bretonne d'Arzal a organisé une journée d'entretien de ses terrains de jeu le lundi 15 avril 2024.

Cette journée a été consacrée à l'entretien des sols, des espaces verts et de la rénovation d'une aire de jeu de boules.

Dans la convivialité et la bonne humeur, les adhérents et deux agents des services techniques ont participé à cette journée. Merci à tous !

L'association Boule Bretonne d'Arzal aura le plaisir de vous accueillir tous les jeudis après-midi, sur son terrain, à côté du stade de football. ●



Contact:

le président, Christian ROCHER
Mail: christian.rocher.cle35@gmail.com

Tir à l'arc

Le tir à l'arc est un sport de précision et de concentration dans lequel les compétiteurs tentent de tirer leurs flèches au centre d'une cible avec leur arc.

Historiquement, pendant 10 000 ans au moins, le tir à l'arc a été utilisé pour la chasse et le combat, tandis que dans les temps modernes, son utilisation principale est celle d'une activité sportive. Le tir à l'arc devient alors un loisir puis un sport à part entière. **Le tir à l'arc est aujourd'hui un sport olympique.**

Les arcs utilisés de nos jours n'ont plus rien à voir avec leurs ancêtres. Le bois a souvent été remplacé par les fibres de verre ou de carbone, et l'aluminium. Ils sont équipés d'un viseur, d'un repose flèche, de stabilisateurs, de poids, et, pour certains de cames (poulies dont l'axe est excentré) qui démultiplient la puissance de l'arc. Ainsi, lors des compétitions, les flèches tirées vers la cible peuvent avoir une vitesse dépassant 300 km/h.

- ▶ En compétition, **le tir en salle** se pratique à 18 mètres sur blasons (cible) de 40 cm ou de 60 cm placés, à 25 mètres.
- ▶ **En tir extérieur**, tir sur cible en plein air, sur terrain plus ou moins plat (par ex. un terrain de sport), en arc classique. Il s'agit de la discipline olympique qui

se pratique à une distance de 70 mètres sur blason de 1,22 mètre de diamètre.

- ▶ **En tir en campagne**, discipline internationale qui se pratique en terrain accidenté à découvert ou en sous-bois, sur un parcours de 24 cibles (12 connues, 12 inconnues), les distances vont de 5 à 60 mètres en connues et de 10 à 55 mètres pour les inconnues. L'archer tire une volée de 3 flèches en 3 minutes.
- ▶ **Le tir nature** est un parcours de 42 cibles placées à distances variables (5 à 40 m) qui se pratique en pleine nature et en sous bois.
- ▶ **Le tir 3 D** est relativement récent, Il tient son nom du fait que l'archer tire sur la réplique d'un animal, comme en situation de chasse.
- ▶ **Le Run Archery** est une discipline relativement nouvelle qui combine la course à pied et le tir à l'arc, ce qui peut intéresser les archers souhaitant entretenir un bon physique tout en s'entraînant au tir à l'arc.

Vous souhaitez faire du tir à l'arc, alors venez rejoindre les « Archers d'Vilaine » à Arzal.



Du loisir à la compétition, seul ou en famille, au masculin comme au féminin. **Initiation en salle des sports les lundis et jeudis soirs** (entre 18 heures et 20 heures) de septembre à fin mars, et au terrain du début d'avril à la fin août.

Matériel, arc, flèches, protection, licence et assurance compris dans la cotisation annuelle. ●

Renseignements :
<https://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com>

La Malle à bracadabra

Programme 2024/2025

Notre association n'éditera plus de programme papier, merci de communiquer votre téléphone si vous souhaitez être informés au fur et à mesure de nos activités (ateliers créatifs, ateliers bien-être, théâtre, concerts).

Merci de réserver vos activités au **06 73 46 11 69**, l'association se réserve le droit d'annuler en cas de manque d'inscriptions.

Les ateliers et spectacles se déroulent à la Ville au Vent à Arzal.

▶ Atelier Tai-chi et Do in

Avec Valérie Couronné, shiatsu du dragon rouge, le mardi à l'ancienne école: Do in de 11h à 12h et Tai chi à 19h. 5 € la séance

▶ Projet

Nous travaillons actuellement sur la préparation d'un concert de la chanteuse Mathilde (The Voice) défenseuse de la cause des femmes et de la lutte anti cyber harcèlement, c'est un projet d'envergure que nous espérons voir aboutir.



BUREAU
 Fabienne Aglat: *Présidente*
 Sylvie Bodinier: *Secrétaire*
 Marc Schmutz: *Trésorier* ●



Renseignements et inscriptions
 au **06 73 46 11 69**
 Mail: lamalleabracadabra@orange.fr
 N'hésitez pas à consulter notre page **Facebook**: La Malle à Bracadabra



Théâtre

Rejoignez-nous à la rentrée!

Ar z'allumés vous propose des ateliers de théâtre, avec pour aboutissement un spectacle intergénérationnel. La troupe vous présentera, les 13, 14 et 15 juin 2025, son spectacle « Le grenier ». Enfants et adultes répètent sur différents créneaux dans la salle 1 de l'ancienne école:

► LE LUNDI SOIR

- à 18h30 pour les collégiens 1
- à 19h45 pour les adultes

► LE MARDI

- à 17h30 pour les primaires 1

► LE VENDREDI SOIR

- à 18h30 les primaires 2
- à 19h30 pour les ados

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle, vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage.

À la période estivale, vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'improvisation programmés en plus à La ville au vent.



N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page [Facebook](#) pour les informations et les actualités.

Tarif: 126 € pour l'année, réglable en plusieurs fois. ●

Contact:

Présidente: Mathilde Brière: **06 81 85 35 01**

Vice-présidente: Maryse Puiguiquier

Trésorier: Bernard-Henri Mauduit

Secrétaire: Isabelle Boucontet

Metteure en scène: Isa Moreau: **06 73 46 11 69**

Notre mail: arzallumes@gmail.com



Avant Garde Yoga Arzal

Le Yoga, temps pour soi, temps de bien-être, alternance d'exercices ou de postures, relaxation avec respiration contrôlée.

Les cours de YOGA ont lieu au complexe Michel Le Chesne, Le lundi :

- matin de 10h à 11h30 ;
 - après-midi de 14h30 à 16h.
- (sauf pendant les vacances scolaires)

Le bureau de l'association vous donne rendez-vous au forum des associations d'Arzal début septembre.

Les bienfaits du Yoga sont innombrables. Les exercices et postures sont à la portée de toutes et tous. ●

Renseignements complémentaires :

Marie-Paule Le Claire : **06 19 49 93 21**

Eliane Rioche : **06 88 64 28 47**

Les personnes qui souhaitent découvrir le Yoga peuvent participer à 2 séances gratuites.



Graines de Liens

Ça y est, c'est parti! Après quelques farces de la nature et son acharnement intensif cet hiver à regarnir les nappes phréatiques, les premiers aménagements du terrain ont pu avoir lieu.

Les premiers carrés ont été implantés et la cabane à outils a été installée. Les deux pommiers dans la partie dédiée au futur verger ont été débarrassés des ronces qui les envahissaient depuis fort longtemps. L'un d'entre eux, en signe de gratitude, s'est couvert de fleurs, le deuxième semble plus à la peine mais devrait pouvoir prospérer à nouveau après une taille adaptée.

Les prochaines tranches d'aménagement concernent:

- ▶ les réserves d'eau de pluie qui seront alimentées grâce à la toiture de l'ancienne école;

- ▶ l'installation d'une pompe manuelle sur le puits;
- ▶ la réhabilitation de l'abri qui se trouve dans le futur verger aura lieu probablement à l'automne;
- ▶ la mise en place des fruitiers se fera également à l'automne prochain.

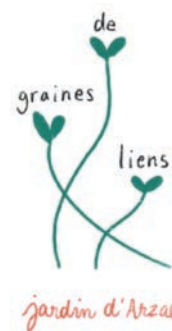
De nombreuses graines ont germé dans la serre d'un de nos adhérents qui a proposé de les abriter en attendant les opérations de plantations.

En matière d'équipement, la collecte d'outils peut être entreprise pour garnir le cabanon. Les arrosoirs, plantoirs et binettes vont être appréciés.

Depuis la mi-mai, après les saints de glace réputés donner le top départ des plantations pour les légumes d'été, un planning de permanence sur place rythme les contributions de chacun. ●

Tous les contributeurs sont les bienvenus.

Point de contact:
grainesdeliens.arzal@gmail.com



Palets/pétanque

La création d'un club de palets/pétanque est en cours. Toute personne intéressée peut contacter: René Tabart, 07 77 78 23 42 • Jean-Paul Olivier, 06 68 90 54 65
Les parties de palets et pétanque auront lieu au complexe Michel Le Chesne.

La Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.)

L'île aux Pousses accueille vos enfants à Arzal

La MAM L'île aux Pousses est un lieu d'accueil convivial et chaleureux, pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 2 mois et demi à 3 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

L'association est constituée d'une équipe d'assistantes maternelles agréées professionnelles de la petite enfance, qui mettent en commun leurs compétences et leurs savoir-faire pour accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et affectif, le vivre ensemble, et ainsi apporter une aide à la parentalité.

La MAM possède un rez-de-chaussée accueillant le lieu de vie, et d'éveil, comprenant un espace Nido pour les plus petits, un coin cuisine, un espace motricité où vos enfants peuvent s'épanouir, apprendre l'autonomie et le partage.

L'étage est réservé à la sieste. Il possède 4 chambres où les enfants sont installés en fonction de leurs rythmes de sommeil et de leur âge.



Le jardin est un lieu d'éveil à la motricité grâce au toboggan, aux cabanes, aux tunnels de motricité. Il permettra également la découverte de la nature grâce à un bac de plantation qui sera installé.

La MAM organise, une fois par an, des sorties (plage, pique-nique, zoo, balade...). Elle propose diverses activités chaque jour aux enfants (peinture, pâte à modeler, transvasement de graines). Elle propose des lectures grâce à l'association Lire et

Faire lire avec Danielle. Elle participe aux matinées organisées par le Relais Petite Enfance au sein de la commune d'Arzal (motricité, musique, éveil sensoriel).

La MAM propose des repas confectionnés sur place avec des produits frais et locaux. ●

N'hésitez pas à contacter Marie, Jessica, Morgane par mail lileauxpousses@gmail.com ou par téléphone au **02 22 07 10 59**.



L'Outil en main

ESTUAIRE DE VILAINE 56130 FEREL

ÉCHANGER & TRANSMETTRE

Quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans



L'Outil en main a pour but l'initiation des jeunes, dès l'âge de 10 ans, aux métiers manuels et aux métiers du patrimoine, par des gens de métier ou professionnels qualifiés, bénévoles, le plus souvent à la retraite, avec de vrais outils dans des vrais ateliers.

Il permet aux hommes et femmes de métier, riches d'expérience, de rester dans la vie active en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur

métier et l'amour du travail bien fait, le tout avec un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres.

Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et seniors, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Il a pour but la revalorisation de tous les métiers manuels, artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine, métiers de bouche ou métiers liés à l'environnement.

59 Femmes et Hommes de métier initient, 3 rue des tilleuls à Férel, les 24 enfants inscrits de septembre 2023 à juin 2024. Espace: 100 m² d'atelier Bâtiment OEM, 90 m² salle de la fontaine, 25 m² bâtiment secondaire et 40 m² d'ateliers extérieurs, la serre et le jardin. ●

Contact: Gilbert
Tél. ou SMS: **06 77 15 19 27**

Amicale Laïque du Pigeon Vert

Cette année encore, l'équipe de l'amicale du Pigeon Vert s'est mobilisée pour ramener un maximum de fonds à destination de l'école publique Arzal-Marzan.

Le début d'année a commencé par le projet « Pi jus vert » qui a lieu tous les 2 ans. Grâce à des donateurs de pommes, des familles partent ramasser les fruits sur quelques week-ends en septembre. Puis l'entreprise Mouvipress se déplace une matinée à l'école pour presser le jus et mettre en cubi tout en faisant la démonstration aux classes. Cette année, malheureusement, nous n'avions pas assez de pommes pour contenter tout le monde. Il faut dire que le « Pi jus vert » est délicieux!

Nous avons également préparé du vin chaud à vendre avant les fêtes de fin d'année et organisé une vente de barquettes de lasagnes et tartiflette en collaboration avec le Moulin à pizzas de la Corne du Cerf.

Nous aimons les partenariats, c'est pour cela que depuis le 13 février nous avons mis en place une distribution de paniers de fruits et légumes chaque jeudi à la sortie de l'école avec la Source, le magasin de producteurs d'Arzal. En moyenne, une quinzaine de paniers sont vendus chaque semaine! Merci à Thomas pour cette collaboration.

Enfin, pour finir en beauté sur cette période de l'année, nous venons une

nouvelle fois de célébrer le Poiss'œuf, super chasse au trésor organisée avec la base de loisirs Au fil des eaux sur le barrage d'Arzal. L'amicale de Nivillac s'est jointe à nous pour préparer cet événement qui a totalisé 270 entrées! Nous avons également pu compter sur l'aide du Conseil Municipal des Enfants d'Arzal dans les préparatifs. Merci à eux! Un vrai succès pour cette 3^e édition et un beau dimanche en famille au bord de l'eau!

De belles initiatives afin d'améliorer le quotidien de nos enfants. Alors si vous êtes bénévoles, si vous voulez être sponsor de nos événements ou simples donateurs, n'hésitez pas à nous contacter, amicaledupigeonvert@gmail.com.



Notre page hello asso :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-laique-du-pigeon-vert>



Idées Arz

L'assemblée générale d'Idées Arz a eu lieu le 16 février avec la présentation des activités et le bilan financier. Cette soirée s'est clôturée par un apéritif dînatoire pour remercier les adhérents ainsi que les bénévoles qui apportent leur aide lors des manifestations.

- ▶ Les cours de danse bretonne, animés par Claudine Dumont-Dréan ont lieu tous les 15 jours à la salle Michel Le Chesne.
- ▶ Des artistes peintres se retrouvent chaque mardi salle 2 à l'ancienne école, rue du Stade.

Activités à venir :

- ▶ Le 8 septembre 2024 aura lieu notre habituel vide-grenier dans le bourg d'Arzal. Les inscriptions se font auprès de: Pierre Faroux 0645728808 ou de Véronique Baeteman 0652308560.
- ▶ Les cours de danse bretonne reprendront début octobre 2024.
- ▶ Le fest-deiz au profit du Téléthon est prévu le dimanche 8 décembre à partir de 14h30 à la salle Michel Le Chesne. ●





Club de l'amitié

Les membres du Club ont toujours un réel plaisir à se retrouver les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois de 14h à 18h à la salle Michel Le Chesne.

Voici les différentes propositions qui leur sont faites:

- ▶ Jeux de société: belote, rummikub, etc.,
- ▶ Activités en extérieur: pétanque, marche douce accompagnée par deux personnes bénévoles.

C'est aussi l'occasion pour échanger et prendre du bon temps, fêter les anniversaires des uns et des autres autour du verre de l'amitié sans oublier les petits gâteaux.

Le 1^{er} semestre 2024 s'est terminé par:

- ▶ Un repas le dimanche 5 mai, 170 personnes y étaient inscrites (certains repas ont été emportés). L'ambiance était très conviviale, et les chanteurs nombreux.
- ▶ Une sortie le 28 mai sur la Ria d'Etel, la région de Carnac ainsi qu'une balade en petit train à La Trinité sur Mer. 60 personnes y ont participé.
- ▶ Un pique-nique le 26 juin à la salle Michel Le Chesne.

Le Club reprendra ses activités le mardi 10 septembre 2024. Le dimanche 17 novembre, un concours de belote sera organisé en après-midi à la salle polyvalente.

Fin novembre, un déplacement à Mauron et Josselin sera proposé pour un spectacle suivi d'un repas, animé par un orchestre.



Nouvelles activités proposées:

- ▶ Covoiturage pour une sortie cinéma, à Muzillac ou à La Roche-Bernard,
- ▶ Autres propositions: questions/réponses à partir d'un quizz sur différents thèmes (culture générale concernant notre région, géographie, histoire). ●

Pour toutes personnes qui souhaitent rejoindre le Club et pour tous renseignements, contactez:

Le président, Jean Tabart: **02 97 45 01 68** ou **06 85 98 82 98**

La vice-présidente, Marie-Odile Leray: **06 31 32 27 53**

Le vice-président, Patrice Robert: **06 45 45 52 25**

Le trésorier, Pierre Faroux: **06 45 72 88 08**



Comité de jumelage

Le comité de Jumelage Arzal – Saint-Pé-de-Bigorre prévoit un séjour à St-Pé pour la transhumance qui aura lieu le 11 septembre 2024.

Le départ d'Arzal serait le 10 septembre. ●

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de:

Claudine Chesnin – Tél. **07 86 01 58 48**

ou Marie-Odile Jarligant – Tél. **06 87 77 54 81**



AGENDA



DIMANCHE 21 JUILLET

Randonnée cyclo-pédestre
Départ au Complexe Michel Le Chesne
(Les CyclosMarcheurs d'Arzal)

DIMANCHE 28 JUILLET

Vide-grenier
Complexe Michel Le Chesne (AGA Foot)

JEUDI 15 AOÛT

Festiv'Arz
Site du Village Vacances Le Barrage (Alliance)

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des associations
Complexe Michel Le Chesne
Remise des prix du concours photo

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Exposition de peinture
Salle du conseil - Mairie (Idées Arz)

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Vide grenier
Centre bourg (Idées Arz)

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Virades de l'espoir
Complexe Michel Le Chesne (Vaincre la mucoviscidose)

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Repas de la paroisse
Salle Michel Le Chesne (Paroisse)

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Concours de belote
Salle Michel Le Chesne (Club de l'Amitié)

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Fest-deiz
Au profit du téléthon - Salle Michel Le Chesne (Idées Arz)

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.

ÊTRE VU SUR LE SITE INTERNET

Vous êtes artisans, commerçants
entreprises de services à la personne,
nous vous proposons de faire paraître
vos coordonnées sur le site internet.

Si vous êtes intéressés, envoyez
vos coordonnées et la description
de votre activité à
communication@arzal.bzh

CINÉMAS

LA COURONNE

12, bd de Bretagne
56130 La Roche-Bernard
Tél. 02 99 90 90 63
cinema-lacouronne.fr

JEANNE D'ARC

6, rue René Bazin
56190 MUZILLAC
Tél. 02 97 45 66 10
cinemuz.fr